



Service des eaux

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ORMONT-DESSUS
RUE DE LA GARE 1
1865 LES DIABLERETS
TEL. 024 / 492.00.28
FAX. 024 / 492.00.25
EMAIL. servicedeseaux@ormont-dessus.ch

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'EAU POTABLE

Entreprises concessionnaires sur le territoire de la Commune d'Ormont-Dessus (Choisir)

ENTREPRISE: STEPHANE PIGUET SA ☐
ENTREPRISE: MICHEL GINIER SA ☐

1. REQUERANT

Nom / Prénom / Raison sociale

Adresse

CP / Ville

2. SITUATION ET GENRE DE RACCORDEMENT

☐ NOUVEAU RACCORDEMENT

☐ HABITATION INDIVIDUELLE, CHALET

☐ LOTISSEMENTS, VILLAS

☐ COMMERCE, INDUSTRIE

☐ AUTRES

☐ REMPLACEMENT DE CONDUITE EXISTANTE

☐ HABITATION A PLUSIEURS LOGEMENTS

☐ BATIMENT EXISTANT

☐ BATIMENT AGRICOLE

NOMBRE DE SALLE DE BAINS

Adresse du raccordement demandé

NOMBRE DE CUISINE

Numéro de parcelle

NOMBRE DE LAVE-LINGE

Numéro ECA du bâtiment

Numéro de dossier (si connu)

3. DONNEES TECHNIQUES PROJETEES DU RACCORDEMENT

Date prévue pour le début des travaux

Diamètre intérieur de la conduite privée

AU MINIMUM

ACIER 1 pouce 1/4 ou PE 40 mm. PN 16 (diam ext)

☐ DIAMETRE 1 POUCE 1/4 ACIER

☐ DIAMETRE PE 40 MM EXTERIEUR PN16

☐ DIAMETRE AUTRE

4. CARACTERISTIQUES DE LA FOUILLE

☐ FOUILLE SUR DOMAINE PRIVE

☐ FOUILLE SUR DOMAINE PUBLIC SOUMISE A PERMIS

Longueur de la fouille

Longueur de la fouille

Largeur de la fouille

Largeur de la fouille

Profondeur de la fouille

Profondeur de la fouille

5. CONDITIONS A RESPECTER PAR LE REQUERANT ET/OU SES MANDATAIRES

Recouvrement de la conduite selon les normes SSIGE

Entre 1,20 mètre et 1,50 mètre

Enrobage de la conduite

Sable ou gravillons rond épaisseur 10 centimètres sur tuyau

Le requérant ou son mandataire doit se renseigner sur la présence possible d'autres canalisations dans le tracé de la fouille projetée.

Pose obligatoire d'un fil de détection de fuites et d'une bande de signalisation "conduite d'eau" 40 cm au dessus du tuyau lors du remblayage.

Un contrôle de la mise à terre devra obligatoirement être effectué par un installateur électricien agréé mandaté par le requérant, à ses frais.

Le tracé de la conduite sera relevé à fouille ouverte avant l'enrobage de sable, par un géomètre officiel pour son intégration au SIT communal. En cas de non respect de cette clause, le service communal se réserve le droit de faire ré-ouvrir la fouille aux frais du requérant.

L'autorisation de raccordement sera délivrée à l'entreprise concessionnaire sus mentionnée de votre choix aussitôt que les taxes et émoluments auront été acquités.

Pour tous les bâtiments, les taxes, telles que prévues dans le règlement sur le service communal de distribution de l'eau restent applicables, que le raccordement se fasse de manière directe ou indirecte.

6. CARACTERISTIQUES DU COMPTEUR REMIS EN LOCATION

(laisser libre à remplir par le service des eaux)

Type et dimensions du compteur

Installation obligatoire d'un compteur à ultrasons horizontal

Numéro du compteur

Etat du compteur

☐ Neuf ☐ Usagé

Relevé :

7. SIGNATURES

REQUERANT

MUNICIPAL

CONCESSIONNAIRE

TECHNICIEN

SERVICE DES EAUX

Lieu,

Date